



20
24

BUDGET

.....
Adoption du budget

18 décembre 2023

Credit photo : Christian Leduc



BUDGET 2024

DISCOURS DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

En cette fin d'année, c'est avec beaucoup d'humilité et de rigueur que nous nous tournons vers 2024 dans un contexte social et financier très chargé. Plus que jamais, nous continuons de mettre les citoyens au cœur de nos décisions et ils sont la base de toutes nos orientations. C'est dans cet état d'esprit que nous avons préparé le budget municipal avec un grand souci d'amélioration continue.

Les membres du conseil municipal en sont déjà à la moitié de leur mandat. Bien que les deux dernières années aient été marquées par la question de la qualité de l'air, nous sommes fiers de plusieurs réalisations qui continuent de faire progresser notre ville. Je pense notamment à l'avancement du projet du centre aquatique, à la gratuité et au renouvellement du service de transport collectif, aux sommes reçues pour l'entretien des routes rurales, à l'allègement de notre réglementation pour faciliter la réalisation de projets, à la création d'un comité logement, à la collaboration avec de nombreux partenaires pour mettre en valeur le lac Osisko, au lancement de la Société du 100^e de Rouyn-Noranda et à plusieurs autres projets.

La poursuite des efforts pour bien répondre aux besoins de la population est l'objectif premier à la Ville de Rouyn-Noranda. Pour y parvenir, des ressources financières doivent être disponibles. L'adoption d'un budget est un exercice qui nécessite de trouver un juste équilibre entre le maintien des infrastructures ainsi que des services déjà existants ainsi que le développement de projets pour favoriser la croissance de la ville. Toutefois, l'augmentation des coûts des intrants, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la pénurie de main-d'œuvre représentent de grands défis. Devant ces constats difficiles, le conseil municipal a fourni un effort important pour limiter l'augmentation de la charge fiscale tout en conservant plusieurs éléments essentiels.

Bien que la source principale de revenus de la Ville provienne de la taxation, nous tentons toujours de bénéficier de subventions et de programmes gouvernementaux. De plus, l'ensemble des municipalités ont travaillé en 2023 avec le gouvernement du Québec pour le renouvellement du pacte fiscal. Les démarches sont toujours en cours pour déterminer les sommes qui doivent être attribuées aux municipalités et préciser la portée de ce nouveau partenariat. Plusieurs autres démarches politiques demeurent encore à faire pour obtenir la part financière nécessaire à la concrétisation des belles aspirations pour notre Ville-MRC.

S'assurer de la saine gestion financière de la Ville est une grande responsabilité pour les membres du conseil municipal dont les décisions ont un impact tant à court qu'à long terme sur le portefeuille des citoyens, sur la qualité de vie à Rouyn-Noranda et sur les générations à venir. Le coût pour l'exécution des activités essentielles ayant grimpé, la Ville se tourne vers la priorité qui est l'optimisation de ses procédés en allouant des sommes pour mener à bien cette démarche qui permettra de continuer d'offrir les meilleurs services dans un souci de ne pas appauvrir notre population.

La préoccupation à la Ville pour la santé et le bien-être des citoyens entraîne une grande mobilisation. La Ville a procédé à la création d'un service des relations avec le milieu afin de prendre le leadership dans diverses démarches de consultation. Depuis les derniers mois, un travail colossal est effectué pour mettre en place les meilleures conditions en vue de la relocalisation de plus de 200 foyers touchés par la création d'une zone tampon dans le quartier Notre-Dame. Étant donné l'ampleur du dossier de la Fonderie Horne, celui-ci fera partie des priorités encore pour de nombreuses années.

Notre belle grande Ville-MRC offre de multiples possibilités tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Nous sommes riches de notre grand territoire même si l'immensité de celui-ci amène de grands défis.

Je remercie le conseil municipal, la direction générale et l'ensemble des employés municipaux pour leur dévouement. Ensemble, avec la collaboration des citoyens, nous contribuons à toujours améliorer la qualité de vie dans notre ville Douce Rebelle.

La mairesse,



Diane Dallaire



BUDGET 2024

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La Ville de Rouyn-Noranda dépose un budget de fonctionnement équilibré de 106 396 284 \$ pour l'année 2024. Malgré cette augmentation de 10,85 %, nous avons utilisé plusieurs stratégies afin de limiter la hausse des taxes foncières.

	2023	2024	Variation	
Taxes	70 237 992 \$	74 787 769 \$	4 549 777 \$	6,48 %
Tarification et autres revenus	25 743 493 \$	31 608 515 \$	5 865 022 \$	22,78 %
TOTAL DES REVENUS	95 981 485 \$	106 396 284 \$	10 414 799 \$	10,85 %
Total des dépenses (charges)	87 225 469 \$	95 309 692 \$	8 084 223 \$	9,27 %
Surplus non affecté	-1 000 000 \$	-390 692 \$	609 308 \$	-60,93 %
Remboursement de la dette	10 102 216 \$	10 978 308 \$	876 092 \$	8,67 %
Affectations	-346 200 \$	498 976 \$	845 176 \$	-244,00 %
TOTAL DES DÉPENSES (CHARGES) ET AFFECTATIONS	95 981 485 \$	106 396 284 \$	10 414 799 \$	10,85 %



BUDGET 2024

LES REVENUS

La source principale de revenus pour notre municipalité provient de la taxation et de la compensation tenant lieu de taxes, et ce, à raison de 76 %. En 2024, l'ensemble des municipalités travaillera avec le gouvernement du Québec afin de redéfinir leurs sources de revenu. À titre de gouvernement de proximité, les municipalités revendiqueront une augmentation des transferts afin d'être en mesure de poursuivre leur croissance tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Pour la prochaine année, le conseil a revu à la hausse les revenus provenant des services rendus afin de limiter l'augmentation de la taxe foncière générale et contrer l'effet de l'inflation.

	2023	2024	Variation	
Taxes	70 237 992 \$	74 787 769 \$	4 549 777 \$	6,48 %
Paiement tenant lieu de taxes	5 367 087 \$	5 965 438 \$	598 351 \$	11,15 %
Transferts (subventions gouvernementales)	7 175 331 \$	10 947 826 \$	3 772 495 \$	52,58 %
Services rendus (transport, aré纳斯, Théâtre du cuivre, loisirs, aéroport)	8 252 489 \$	8 577 771 \$	325 282 \$	3,94 %
Imposition de droits (mutation)	2 735 792 \$	2 351 627 \$	-384 165 \$	-14,04 %
Amendes et pénalités	1 138 140 \$	1 351 292 \$	213 152 \$	18,73 %
Intérêts	926 683 \$	2 131 631 \$	1 204 948 \$	130,03 %
Autres revenus (ventes d'actifs)	147 971 \$	282 930 \$	134 959 \$	91,21 %
TOTAL DES REVENUS	95 981 485 \$	106 396 284 \$	10 414 799 \$	10,85 %



BUDGET 2024

LES DÉPENSES (CHARGES)

En 2024, le conseil a choisi de concentrer ses efforts afin de maintenir les activités et les services actuels. Les dépenses totales de fonctionnement pour 2024 seront de 95 309 692 \$, soit une augmentation de 9,27 % par rapport à l'année dernière.

	Budget 2023	Budget 2024	Variation	
			\$	%
Masse salariale	36 225 258 \$	39 220 972 \$	2 995 714 \$	8,27 %
Biens et services	41 265 424 \$	45 553 218 \$	4 287 794 \$	10,39 %
Contributions aux organismes	4 639 502 \$	4 886 485 \$	246 983 \$	5,32 %
Frais de financement (intérêts sur la dette à long terme)	5 095 285 \$	5 649 017 \$	553 732 \$	10,87 %
TOTAL DES DÉPENSES (CHARGES)	87 225 469 \$	95 309 692 \$	8 084 223 \$	9,27 %

Les dépenses s'expliquent par des ajustements des salaires par rapport aux années précédentes. À cela s'ajoute une conjoncture extérieure défavorable avec l'inflation et l'explosion des coûts. Par exemple, ceux pour l'enlèvement de la neige et la collecte des matières résiduelles ont augmenté de façon importante, notamment en raison du prix de l'essence. De plus, nous devons faire face à une hausse des coûts de fonctionnement de la Sûreté du Québec de 4,3 %.

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

En 2024, les dépenses pour le service de la dette, excluant les subventions, seront de 10 978 308 \$ comparativement à 10 102 216 \$ en 2023. La réalisation de nos différents projets d'investissement s'est concrétisée par de nouveaux emprunts, ce qui explique cette augmentation. Puisque nous sommes très conscients de l'importance de bien gérer notre dette, nous sommes toujours à l'affût des programmes de subvention afin de limiter les coûts du service de la dette.

Pour chaque dollar qui sera dépensé en 2024, 16 ¢ seront affectés pour le service de la dette, ce qui respecte les orientations de notre Politique de gestion de la dette permettant de pérenniser les infrastructures, d'offrir des services de qualité et d'assurer le développement de notre municipalité.



BUDGET 2024

LES TAUX DE TAXATION

Fixer un taux de taxation qui permettait à la fois de maintenir les services à l'ensemble des citoyens et de limiter les impacts sur les différents types de payeurs a été un exercice ardu cette année. Il faut d'abord comprendre qu'en raison des règles de fiscalité municipale, tous les taux sont interreliés. La charge est donc répartie entre les résidences, les commerces et les industries. Finalement, la hausse du taux pour les résidences de moins de 5 logements s'établit à 3,30 %.

Catégorie d'immeuble	Taux combiné		Variation	
	2024	2023	\$	%
Immeubles résidentiels de 5 logements et moins	0,8162	0,7901	0,0261	3,30 %
Immeubles résidentiels de 6 logements	1,0186	0,9877	0,0309	3,13 %
Immeubles non résidentiels de moins de 400 000 \$	2,0963	2,0395	0,0568	2,79 %
Immeubles non résidentiels plus de 400 000 \$	2,3465	2,2836	0,0629	2,75 %
Immeubles industriels moins de 1 000 000 \$	2,7251	2,6531	0,0720	2,71 %
Immeubles industriels plus de 1 000 000 \$	3,2482	3,1637	0,0845	2,67%
Terrains vagues desservis	1,4242	1,3835	0,0407	2,94 %
Immeubles agricoles et forestiers	0,8162	0,7901	0,0261	3,30 %



BUDGET 2024

LA CHARGE FISCALE

Toujours dans l'objectif de maintenir la qualité des services, de poursuivre l'entretien de nos infrastructures et de soutenir la croissance de notre ville, le conseil a opté pour une augmentation moyenne du compte de taxes de 4,9 %. Ainsi, pour 93 % des propriétaires de résidence unifamiliale, l'augmentation sera inférieure à 140 \$. Avec une facture de 3 083 \$ dans les secteurs desservis et de 2 523 \$ dans les secteurs non desservis, pour une maison moyenne unifamiliale de 279 138 \$, Rouyn-Noranda se maintient dans la moyenne des villes comparables.

Exemple d'un compte de taxes pour une maison moyenne unifamiliale (secteur desservi)

Valeur d'une maison moyenne unifamiliale	279 138 \$
Taxe foncière générale	1 697 \$
Service de la dette	581 \$
Dette des infrastructures (secteurs desservis) ¹	100 \$
Dépenses de fonctionnement (secteurs desservis) ¹	215 \$
Eau montant de base avec compteur ^{1 et 2}	245 \$
Matières résiduelles	245 \$
Facture maison unifamiliale en 2024	3 083 \$
Facture maison unifamiliale en 2023	2 939 \$
Variation	144 \$
	4,90 %

¹ Ces frais sont exclus pour les immeubles non desservis par les services municipaux.

² Le montant de base est de 245 \$ pour 28 000 gallons avec compteur. L'utilisation excédentaire sera facturée.



BUDGET 2024

ANNEXE 1

État des activités financières de fonctionnement

REVENUS	Budget total 2023 \$	Budget initial 2024 \$	Variation			Budget total 2024 \$
			%	\$		
Taxes	70 237 992	74 787 769	6,5	4 549 777		74 787 769
Paiements tenant lieu de taxes	5 367 087	5 965 438	11,1	598 351		5 965 438
Transferts (subventions gouvernementales)	7 175 331	10 947 826	52,6	3 772 495		10 947 826
Services rendus (arénas, Théâtre, loisirs, aéroport)	8 252 489	8 577 771	3,9	325 282		8 577 771
Imposition de droits (mutation)	2 735 792	2 351 627	-14,0	-384 165		2 351 627
Amendes et pénalités	1 138 140	1 351 292	18,7	213 152		1 351 292
Intérêts	926 683	2 131 631	130,0	1 204 948		2 131 631
Autres revenus (ventes d'actifs)	147 971	282 930	91,2	134 959		282 930
TOTAL REVENUS	95 981 485	106 396 284	10,9	10 414 799		106 396 284

DÉPENSES (CHARGES)	Budget total 2023 \$	Budget initial 2024 \$	Variation		Budget amortissement 2024 \$	Budget total 2024 \$
			%	\$		
Administration générale	14 522 669	13 936 509	-4,0	-586 160	620 980	14 557 489
Sécurité publique (SQ, incendies)	11 866 674	12 928 492	8,9	1 061 818	1 090 474	14 018 966
Transport (voirie, aéroport, transport en commun, déneigement)	20 654 039	24 134 882	16,9	3 480 843	9 569 845	33 704 727
Hygiène du milieu (aqueduc, égouts, matières résiduelles)	14 676 169	15 851 050	8,0	1 174 881	5 258 248	21 109 298
Santé et bien-être (Ville et villages en santé, cimetières, logement social)	1 349 646	1 423 660	5,5	74 014	132 097	1 555 757
Aménagement, urbanisme et développement	6 105 063	6 773 486	10,9	668 423	324 274	7 097 760
Loisirs et culture	13 163 921	14 822 897	12,6	1 658 976	3 203 364	18 026 261
Frais de financement	4 887 288	5 438 716	11,3	551 428		5 438 716
TOTAL DÉPENSES (CHARGES)	87 225 469	95 309 692	9,3	8 084 223	20 199 282	115 508 974
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	8 756 016	11 086 592	26,6	2 330 576	-20 199 282	-9 112 690



BUDGET 2024

ANNEXE 1

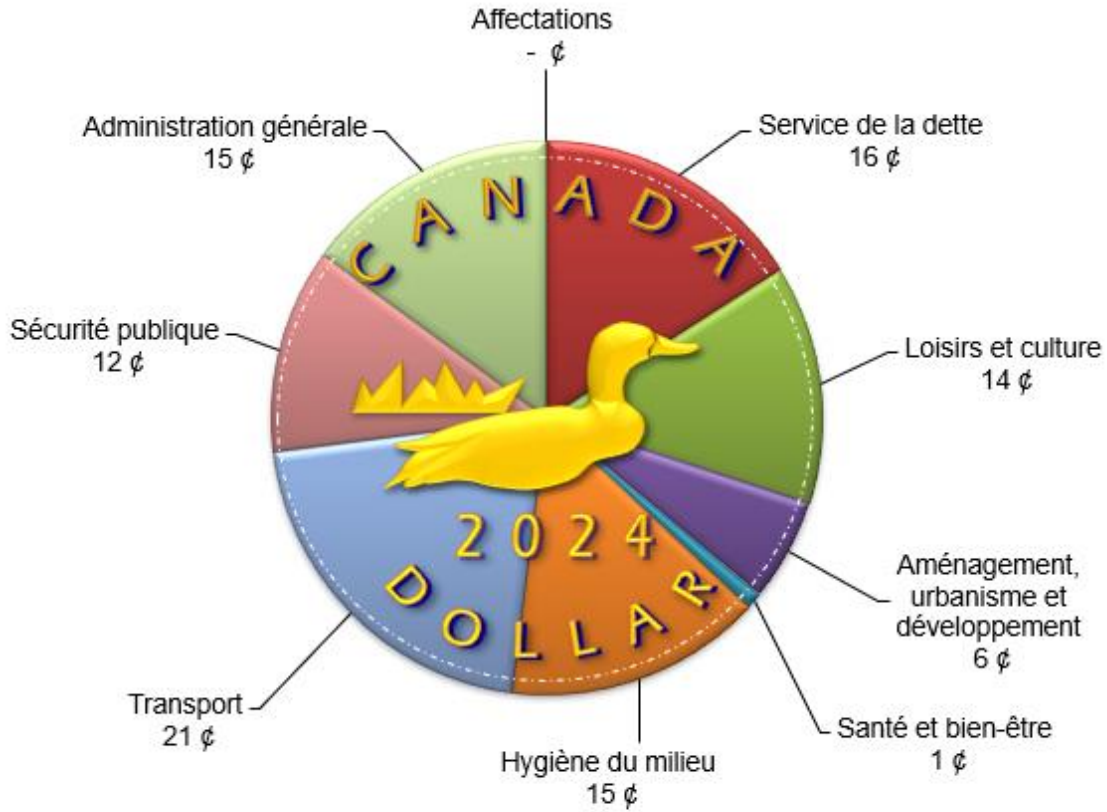
État des activités financières de fonctionnement (suite)

CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES	Budget total 2023 \$	Budget initial 2024 \$	Variation		Budget amortissement 2024 \$	Budget total 2024 \$
			%	\$		
Immobilisations Produits de disposition	9 000	9 000	0,0	-		9 000
Amortissement					20 199 282	20 199 282
Financement Remboursement de la dette à long terme	-10 102 216	-10 978 308	8,7	-876 092		-10 978 308
Affectations Activités d'investissement	-222 040	-163 831	-26,2	58 209		-163 831
Excédent (déficit) accumulé non affecté	1 867 743	575 329	-69,2	-1 292 414		575 329
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	-458 503	-628 115	37,0	-169 612		-628 115
Montants à pourvoir dans le futur	150 000	99 333	-33,8	-50 667		99 333
TOTAL CONCILIATION	95 981 485	106 396 284	10,9	10 414 799		106 396 284
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0	0			0	0



BUDGET 2024

ANNEXE 2



Administration générale	Conseil, gestion financière et administrative, greffe, évaluation et gestion du personnel
Sécurité publique	Police et sécurité incendie
Transport	Voirie municipale, enlèvement de la neige, transport en commun et aérien
Hygiène du milieu	Aqueduc et égouts, eaux usées, matières résiduelles et environnement
Santé et bien-être	Logement social et contribution OMH
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement du territoire, développement économique, tourisme et programme forestier
Loisirs et culture	Centres communautaires, patinoires, piscines, parcs et terrains de jeux, bibliothèques, musées et centres d'exposition
Service de la dette	Frais de capital et d'intérêts sur la dette long terme



BUDGET 2024

ANNEXE 3

Les taux de taxes résidentielles

	2023 Taux par 100 \$ d'évaluation	2024 Taux par 100 \$ d'évaluation	Variation	
			\$	%
ROUYN	0,9170	0,9531	0,0361	3,94
NORANDA-CENTRE	0,9170	0,9531	0,0361	3,94
NORANDA-NORD	0,9223	0,9584	0,0361	3,91
GRANADA desservi	0,9235	0,9592	0,0357	3,87
GRANADA non desservi	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
LAC-DUFAULT	0,9223	0,9584	0,0361	3,91
BEAUDRY desservi	0,9046	0,9413	0,0367	4,06
BEAUDRY non desservi	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
ARNTFIELD desservi	0,9046	0,9413	0,0367	4,06
ARNTFIELD non desservi	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
BELLECOMBE	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
CADILLAC desservi	1,2225	1,2617	0,0392	3,21
CADILLAC non desservi	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
CLÉRICY desservi	0,9046	0,9413	0,0367	4,06
CLÉRICY non desservi	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
CLOUTIER	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
D'ALEMBERT	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
DESTOR	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
ÉVAIN desservi	0,9168	0,9530	0,0362	3,95
ÉVAIN non desservi	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
McWATTERS	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
MONTBEILLARD	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
MONT-BRUN	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
ROLLET	0,7901	0,8162	0,0261	3,30
TAUX MOYEN R-N	0,8839	0,9171	0,0332	3,75



BUDGET 2024

ANNEXE 4

Charge fiscale moyenne pour une résidence unifamiliale par secteur

Cette charge fiscale moyenne du contribuable comprend toutes les taxes foncières et les tarifications telles que l'eau et le traitement des matières résiduelles.

	SECTEURS			
	DESSERVI		NON DESSERVI	
	2023	2024	2023	2024
Valeur moyenne d'une maison unifamiliale par secteur	277 368 \$	279 138 \$	277 368 \$	279 138 \$
Foncière générale	1 646 \$	1 697 \$	1 646 \$	1 697 \$
Service de la dette	546 \$	581 \$	546 \$	581 \$
Dette infrastructure ¹ (secteurs desservis)	97 \$	100 \$	- \$	- \$
Dépenses fonctionnement ¹ (secteurs desservis)	195 \$	215 \$	- \$	- \$
Eau ¹ et ² (montant de base avec compteur)	235 \$	245 \$	- \$	- \$
Matières résiduelles	220 \$	245 \$	220 \$	245 \$
Facture maison unifamiliale	2 939 \$	3 083 \$	2 412 \$	2 523 \$
Variation	144 \$		111 \$	
	4,90 %		4,60 %	

¹ Ces frais sont exclus pour les immeubles non desservis par les services municipaux.

² Le montant de base est de 245 \$ pour 28 000 gallons avec compteur. L'utilisation excédentaire sera facturée.